



Le 29 janvier 2026

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE ORDINAIRE

Madame la Mairesse,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal qui se tiendra le **lundi 2 février 2026, à 20 h 00**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville alors qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
3. Dépôt, ratification et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 12 janvier 2026.
4. Dépôt, acceptation et autorisation de paiement des comptes payables au 29 janvier 2026.
5. Dépôt, ratification et adoption de la liste sélective des déboursés au 29 janvier 2026.
6. Dépôt, ratification et adoption du rapport mensuel indiquant toutes dépenses effectuées en vertu d'une délégation de pouvoir d'autoriser des dépenses en janvier 2026.
7. Dépôt des attestations des élus ayant suivi les formations exigées par la Loi sur l'éthique et la déontologie municipale.
8. Avis de motion du Règlement numéro 425-2026 décrétant une tarification des biens et services à la Ville de Saint-Pascal.
9. Dépôt du projet de règlement numéro 425-2026 décrétant une tarification des biens et services à la Ville de Saint-Pascal.
10. Avis de motion du Règlement numéro 426-2026 amendant le Règlement numéro 95-2005 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale.
11. Adoption du projet de règlement numéro 426-2026 amendant le Règlement numéro 95-2005 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale.
12. Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 616 800 \$ qui sera réalisé le 26 février 2026.

13. Autorisation de paiement à l'Association des personnes handicapées du Kamouraska-Est inc. dans le cadre du Programme de supplément au loyer.
14. Autorisation de paiement à la SÉMER pour le traitement des matières organiques pour l'année 2026.
15. Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour agir à titre de porte-parole patronal pour le renouvellement de la convention collective.
16. Libération du fonds de garantie en biens du regroupement Bas-Saint-Laurent/Gaspésie pour la période du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2018.
17. Libération du fonds de garantie en biens du regroupement Bas-Saint-Laurent/Gaspésie pour la période du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019.
18. Autorisation de signature de la convention d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR).
19. Approbation des interventions en cours d'eau prévues par la MRC de Kamouraska sur le territoire de Saint-Pascal en 2026.
20. Mandat à la mairesse et à la greffière pour signer un acte de servitude en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec à l'égard de terrains de la rue Marie-Anne-Fournier.
21. Ajout d'une clause relative à l'écoulement des eaux dans les promesses d'achat des terrains de la rue Marie-Anne-Fournier.
22. Adoption du plan d'action 2026 de la Ville de Saint-Pascal.
23. Ouverture de deux postes d'ouvrier d'entretien saisonnier au Service des travaux publics.
24. Ouverture de divers postes pour le camp de jour estival.
25. Ouverture des postes d'entraîneur pour l'activité de soccer estival.
26. Démission de Monsieur Eric Chouinard à titre de pompier volontaire.
27. Démission de Madame Anaïs Caron à titre de pompière volontaire.
28. Autorisation de fermer partiellement la rue Hudon dans le cadre de l'événement des Pros organisé par La Salopette et l'Aventurier.
29. Demande d'aide financière du Club de hockey l'Impérial de Saint-Pascal inc.
30. Demande d'aide financière du Centre-Femmes, La Passerelle du Kamouraska dans le cadre de sa campagne de financement.
31. Demande d'aide financière de l'École Destroismaisons.
32. Désignation d'un représentant municipal à une consultation publique pour la mise à jour du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) le 25 février 2026 à Kamouraska.
33. Divers.
34. Période de questions.
35. Clôture et levée de la séance.

Comptant sur votre présence pour cette séance ordinaire, je vous remercie de votre précieuse collaboration.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA
